

Unique en FRANCE



Une unité IME (Institut Médico Éducatif) implantée à Tonnay – Charente dans un CENTRE SOCIAL

Depuis fin août 2022, le CAP – Centre Social accueille dans ses locaux une annexe IME de l'UNAPEI 17.

L'UNAPEI est une association nationale de parents de personnes en situation de handicap.

Cette association est dédiée à l'accompagnement des enfants en situation de handicap et est garante de leur inclusion sociale en partenariat avec le centre et l'école.

Ainsi, un petit groupe en situation de handicap bénéficie, à proximité de leur lieu d'habitation, d'une structure pouvant les accueillir quotidiennement (*Avant cela, chaque jour, ces enfants étaient accompagnés en taxi au-dessus de La Rochelle et faisaient plus 2 h de route quotidiennement*).

Le CAP – Centre Social a organisé ses espaces pour dédier deux salles à l'accueil de cette annexe. Lors des activités des mercredis et des vacances, les enfants handicapés de cette unité, qui fonctionne toute l'année, sont intégrés aux accueils du Centre de Loisirs enfants ou adolescents.

Ces enfants du territoire, sont accompagnés par des éducateurs et professionnels du soin et de la santé (Équipe pluridisciplinaire de l'UNAPEI 17 composée au minimum de 3 adultes).

Cette équipe de l'UNAPEI 17 travaille quotidiennement au Centre Social en parallèle aux salariés de notre association.

En plus de pouvoir être accueillis au sein du CAP pour une partie de leurs activités d'éveil, de socialisation et d'apprentissages, les enfants en situation de handicap, sont également intégrés au sein de l'école élémentaire de la commune.

Ils bénéficient d'une enseignante spécifique et d'un « programme école » adapté à leurs difficultés. La durée hebdomadaire à l'école varie d'un enfant à l'autre en fonction de son handicap.

Les enfants participent aussi au temps de la cantine et au temps d'animation de la pause méridienne, en lien avec tous les autres enfants de la ville.

Cette expérimentation est unique en France.

La Mairie de Tonnay – Charente et l'Éducation Nationale sont aussi des partenaires privilégiés de ce dispositif.

Au travers de ce dispositif d'inclusion, les objectifs sont de rapprocher les enfants en situation de handicap de leur lieu de vie, de les accompagner à vivre avec les autres sur des lieux et des activités de droit commun, de favoriser leur bien-être et de les faire progresser dans leurs apprentissages et intégration au « monde normal ».

Pour le CAP – Centre Social c'est l'occasion de poursuivre le travail engagé depuis presque 10 ans pour faciliter l'accès au sein de ses actions les enfants et les jeunes en situation de handicap.

Aussi, ne soyez pas surpris de croiser dans nos locaux, jardins, à l'école ou dans la ville quelques enfants en situation de handicap et, de leur réserver un regard et un accueil bienveillants.

**L'Équipe du CAP – CENTRE SOCIAL
TONNAY – CHARENTE**



ministère
éducation
nationale



L'Unapei 17

*Association de parents de
personnes en situation de
handicap intellectuel et leurs
amis.*

*L'Unapei 17 est une association
créée en 1961, dédiée à
l'accompagnement des
personnes en situation de
handicap et garants de leur
inclusion sociale.*

Commençons au début —



La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap précise

" il ne s'agit plus, ou plus seulement, d'accueillir les jeunes concernés dans une école interne pour les faire bénéficier d'un enseignement élémentaire, mais bien de concevoir, pour chacun, un projet de formation dont la finalité est la plus grande autonomie possible dans sa vie d'adulte et sa participation à la société"



QU'EST-CE QU'UN

IME

Institut Médico Éducatif

Les Instituts Médico-Éducatifs regroupent généralement les établissements « instituts médico-pédagogiques » (IMP) pour les enfants de 3 à 14 ans et les « instituts médico-professionnels » (IMPro) pour les adolescents et jeunes adultes jusqu'à 20 ans.

Ces établissements médico-sociaux assurent un accompagnement global à des enfants ou adolescents présentant une déficience intellectuelle (conformément à leur Plan Personnalisé de Compensation comprenant le Plan Personnalisé de Scolarisation notifié par la MDPH). Ce type d'accompagnement vise à favoriser la participation sociale dans les différents domaines de la vie.

Les IME accueillent, en externat ou internat, des enfants et des adolescents déficients intellectuels et / ou avec des Troubles du Spectre Autistique, quel que soit le degré de leur déficience. Ils ont pour mission d'assurer la scolarisation et l'éducation la plus adaptée à chacun.



Le public accueilli

A l'IME Tonnay Charente, on inscrit le projet du jeune sur son territoire de vie.

Les jeunes accompagnés par l'Unapei 17 ont, une déficience intellectuelle et/ou un trouble du spectre autistique.



QU'EST-CE QU'UNE

Unité d'Enseignement ?

Les UEE sont instruites par la DGCS/3B/2016/207 du 23 juin 2016 par le Ministère des affaires sociales et de la santé.

Il s'agit de scolariser des enfants et adolescents en situation de handicap au sein d'un établissement de l'Éducation Nationale. Jusqu'alors, les enfants étaient scolarisés dans les Établissements Médico-Sociaux (ESMS).

La scolarisation se fait au sein d'une classe spécifique, avec un(e) enseignant(e) spécialisé(e) et un éducateur. Des inclusions ponctuelles dans des classes sont possibles selon les compétences de l'enfant.

Les jeunes sont donc dans l'école,
mais restent sous la responsabilité des ESMS.

A

L'accessibilité pédagogique

D'une façon globale, les objectifs travaillés sont :

- La communication.
- Les interactions sociales.
- L'envie d'aller en classe et de réaliser le travail.
- La compréhension du fonctionnement de la classe, de l'école.

B

Développer l'Inclusion

L'accueil en milieu ordinaire permet aux jeunes en situation de handicap de fréquenter les élèves de leur âge inscrits dans l'établissement scolaire et de partager des temps sociaux avec eux (récréations, réfectoire...)

Ce temps permet également de travailler le statut d'élève et de favoriser un socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Pour ce faire, des temps de sensibilisation à l'autisme et au handicap sont organisés en classe.